



BOUCLANS

MARS 2025

INFOS

Chers concitoyens,

Samedi dernier, notre village a été le théâtre d'une belle démonstration de solidarité et d'engagement civique. Une vingtaine d'habitants, sous l'impulsion de l'association de Chasse, s'est rassemblée pour participer à une action de nettoyage de nos villages, témoignant ainsi de leur attachement à la préservation de notre cadre de vie. En participant à cette initiative, ils ont non seulement contribué à embellir nos abords, mais ils ont également envoyé un message fort : prendre soin de notre environnement est un exercice collectif.

Qu'ils en soient remerciés chaleureusement.

Voilà peut-être l'occasion de redire que ne pas jeter ses déchets dans la nature, ramasser les déjections de ses chiens, incarnent les valeurs essentielles du respect d'autrui et de la responsabilité. Ces petits gestes doivent inspirer chacun d'entre nous à agir pour le bien commun. Simples mais significatifs, ils sont l'occasion de renforcer le lien social et encouragent une prise de conscience collective. Ensemble, nous pouvons, à l'échelle de notre communauté bouclanaise, promouvoir un comportement respectueux envers la nature et encourager les générations futures à faire de même. C'est une petite pierre à l'édifice que chacun peut aisément apporter.

Et lorsqu'on y réfléchit, le bénéfice va encore au-delà. On pourrait citer :

1. L'importance de l'exemple : en montrant l'exemple, chaque citoyen peut inciter d'autres à adopter des comportements similaires, créant ainsi un effet boule de neige positif.
2. L'esprit communautaire : les événements comme le nettoyage du village rassemblent des personnes de tous âges et favorise les échanges autour d'un objectif commun : prendre soin de notre environnement quotidien.
3. Les bénéfices pour la santé et le bien-être : un environnement propre et bien entretenu contribue non seulement à la beauté du paysage, mais aussi à la bonne santé mentale et physique des habitants.

Précisons tout de même que la collecte de ces déchets a rempli ce jour-là une pleine remorque, et que quotidiennement nos employés communaux ramassent au fur et à mesure ce qu'ils trouvent dans les bas-côtés de nos chemins et dans nos rues. Deux pistes d'amélioration peuvent être aisément mises en œuvre : d'une part, lors des dépôts de verres dans les bornes prévues à cet effet, ne laissons pas les cartons et les capsules de bouteilles ou les couvercles de bocaux sur place. D'autre part, lorsque nous allons à la déchetterie, pensons à bien attacher les contenus des remorques, afin que cartons, polystyrène ou autre déchets légers ne s'envolent pas dans les champs.

Nous pourrions prendre ensemble un pari pour l'an prochain : qu'au lieu de vingt, nous soyons quarante ou plus, et que le volume des déchets soit divisé par deux ou trois. Cela nous laisserait plus de temps pour le moment de convivialité autour d'un verre qui clôt traditionnellement cette matinée de nettoyage.

Martial HIRTZEL

Calendrier

Ce mois-ci

05/04 : Concert Espace culturel organisé par l'École de Bouclans

06/04 : Balade gourmande des JA à Vauchamps

11/04 : Conseil municipal

16/04 : Collecte de sang à Bouclans

23/04 : Séance cinéma court métrage à la Médiathèque de Bouclans

À venir

17/05 : Journée guinguette pour les 10 ans de la Médiathèque

18/05 : Marche de l'APE

21/06 : Fête de la musique

Inscription à l'école

Inscription à l'école de Bouclans

Votre enfant sera nouvellement scolarisé sur Bouclans en septembre 2025, pensez à l'inscrire à l'école et, si besoin, au périscolaire (voir **rappel des modalités page 5**).

Opération Brioches de l'ADAPEI

Pour ne solliciter que les personnes qui souhaitent participer à cette opération de soutien aux actions de l'ADAPEI et afin d'être certain que les personnes qui souhaitent y participer auront bien la brioche attendue, la commune teste cette année, le système de pré-réservation.

Ainsi, si vous souhaitez acheter une ou plusieurs brioches dans le cadre de l'opération ADAPEI, **merci de remplir le coupon** figurant en page 7 et le faire parvenir à la mairie pour le **12 avril au plus tard**. La **distribution des brioches** ainsi réservées individuellement **sera effectuée le week-end suivant soit les 19 et 20 avril**.

Infos pratiques mairie

Mardi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 14h00 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Tel : 03 81 55 20 19

mairie.bouclans25@orange.fr

Politeia : Bouclans



LE TRI
+ FACILE

BULLETIN



RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 mars 2025

Membres présents : MMES S. DENIMAL, N. DEFRASNE, C. FERNIOT-PAPILLON, F. POUPENEY, V. SIMONIN, E. VERDOT et MM. J. BOURRAT, V. BUGNET, M. HIRTZEL, J-M. ISABEY, A. MARTIN, G. MICHEL

Procurations : V. DUEDE-FERNANDEZ À S. DENIMAL, M. GRUET À V. SIMONIN, O. POMMEY À N. DEFRASNE, F. MANZONI À J-M. ISABEY

Excusés : J. PERROT-MINOT, V. BOUVRESSE, C. AURIOL **Secrétaire de séance :** S. DENIMAL

Investissements 2025

Les investissements ci-dessous ont été présentés dans le rapport d'orientation budgétaire. Sous réserve de la validation globale du budget 2025 au prochain conseil, ils ont été validés à l'unanimité par le conseil municipal.

82% de ce budget concernent les travaux sur espace public, 9% sont dédiés au renouvellement d'équipements et les derniers 9% affectés aux bâtiments publics.

BUDGET PRINCIPAL	MONTANT HT DE L'INVESTISSEMENT	Montant TTC	SUBVENTION DEMANDEE	
<i>Bâtiments publics</i>				
Médiathèque	16 143,00 €	19 371,60 €	DRAC + MD	5 673,00 €
Sous Total	16 143,00 €			5 673,00 €
<i>Equipements et matériel</i>				
Tracteur tondeuse	9 000,00 €	10 800,00 €		
Tondeuse	4 042,00 €	4 850,40 €		
Téléphonie mairie	2 000,00 €	2 400,00 €		
Sous Total	15 042,00 €			- €
<i>Travaux espace public</i>				
Place de la mairie, fontaine, lavoir	95 025,00 €	95 025,00 €	DETR 20% ; Dept 30%	47 505,00 €
Monument aux morts	23 370,00 €	23 370,00 €	SF 500€	500,00 €
Chemin de la déchèterie (760 ml)	3 857,00 €	4 628,40 €	Dept 25%	964,00 €
Chemin du rocheret (240 ml)	1 458,00 €	1 749,60 €	Dept 25%	360,00 €
Voirie chemin du Pirougeot	20 661,00 €	24 793,20 €	Dept 25%	5 165,25 €
Sous Total	144 371,00 €			54 494,25 €
TOTAL	175 556,00 €			60 167,25 €

Taux de fiscalité locale

Comme rappelé dans le dernier bulletin, il est nécessaire de faire progresser régulièrement les taux de fiscalité locale (même faiblement) compte tenu de la réforme de la taxe d'habitation (qui ne concerne plus que les résidences secondaires) et des conséquences de l'effort fiscal de la commune sur les dotations de fonctionnement.

La réévaluation des bases fiscales pour 2025 étant de 1,7% pour 3,9% en 2024 et 7% en 2023 (année sans réévaluation de taux de la commune), le conseil a voté une évolution de 0.5% des taux de fiscalité locale pour 2025.

Cette indexation porte la hausse cumulée des taux depuis 2028 à 2% face à une inflation cumulée de 18,38%.

TAXES	TAUX COMMUNAL + DEPT depuis 2018	TAUX DE REFERENCE 2024	HYP. TAUX DE REFERENCE 2025 (majo. 0,5%)	Evolution depuis 2018
Taxe foncière bâti	27,29%	27,70%	27,84%	2,01%
Taxe foncière non bâti	13,13%	13,33%	13,40%	2,03%
Taxe d'habitation résidences sec.	14,92%	14,99%	15,06%	0,97%

Pour mémoire, les procès-verbaux des conseils municipaux sont affichés à la mairie, sur les panneaux communaux et accessibles en ligne sur le site <https://bouclans.fr> dans la rubrique procès-verbaux du conseil municipal.

Subventions aux associations

Suite à l'analyse des demandes de subvention des associations, le conseil a voté à la majorité les subventions communales 2025 selon la répartition par association ci-dessous :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2024	SUBVENTIONS 2025
Association des parents d'élèves	850,00 €	700,00 €
Entente Bouclans-Gonsans	700,00 €	700,00 €
Amicale des vétérans de Bouclans	150,00 €	150,00 €
Les Artistes à la campagne	600,00 €	500,00 €
Association des deux moulins	350,00 €	350,00 €
Gymnastiques adultes	300,00 €	300,00 €
Amicale des pongistes	300,00 €	300,00 €
Donneurs de sang	200,00 €	200,00 €
Comice Agricole	100,00 €	100,00 €
Anciens Combattants	100,00 €	300,00 €
Souvenirs Français	100,00 €	100,00 €
Clique du 1er plateau	100,00 €	100,00 €
Association de pêche	100,00 €	100,00 €
Comité d'animation et culturel	- €	100,00 €
Amicale des maires et adjoints	20,00 €	20,00 €
La Fario d'Ambre	0,00 €	100,00 €
Jeunes Agriculteurs du Plateau	0,00 €	100,00 €
Association TREC	150,00 €	150,00 €
Total	4 120,00 €	4 370,00 €

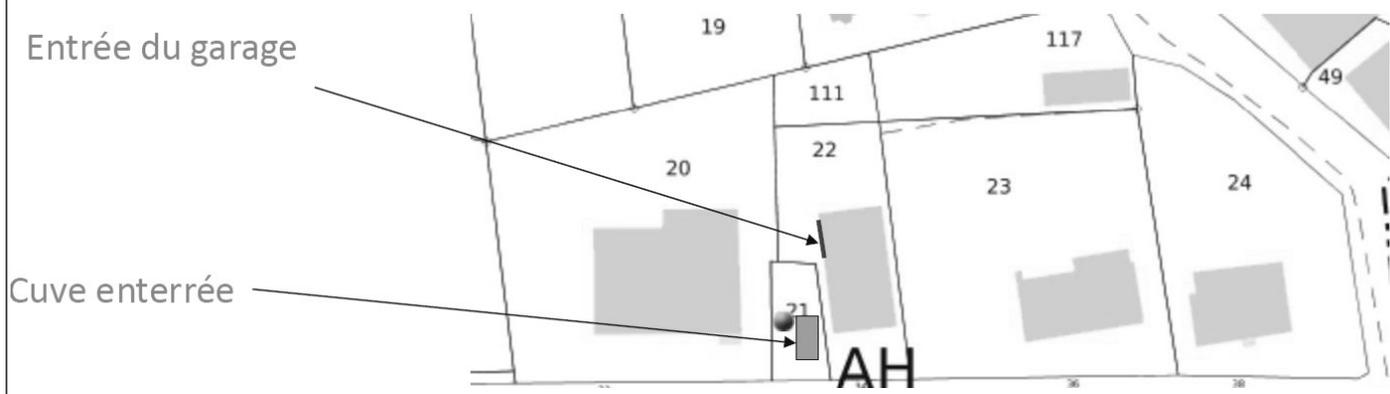
Vente d'une parcelle communale de 122 m² à la SAS BAM

La parcelle communale AH21 jouxte la propriété que la SAS BAM, dont Alexis Martin est actionnaire, souhaite acquérir. A Martin est donc sorti de la salle du conseil avant que ce point du jour ne soit abordé.

Sous la parcelle concernée se trouve une citerne de récupération des eaux pluviales de la propriété voisine d'une part et d'autre part, il n'est pas possible d'accéder à l'entrée du garage de la maison voisine depuis la grande rue sans passer par la parcelle AH21.

La SAS BAM a sollicité l'acquisition de cette parcelle à titre de terrain d'aisance afin de pouvoir accéder au garage.

Ce terrain est effectivement dans la zone urbanisée de la commune. Toutefois, compte tenu de la faible surface mais surtout des contraintes que pose son positionnement, l'acquéreur a accepté d'acheter ce terrain au prix de 50 €/m², proposition que le conseil municipal a validé à l'unanimité.



Acquisition d'une parcelle forestière section C n° 664

Le conseil s'est prononcé à l'unanimité pour l'acquisition de la parcelle forestière de 70 ha cadastrée C 664 au prix de 1 000 €, prix estimé par le garde forestier. Cette parcelle jouxte les parcelles appartenant à la commune.

Migration du contrat Politeia vers l'application IntraMuros

L'éditeur de l'application Politéa a cédé sa société à celle développant l'application IntraMuros. Cette application est déjà utilisée par 200 communes du Doubs dont 5 communes de la CCPHD. Au plan national, cet outil de communication de l'information compte environ 7 000 abonnés.

Les fonctionnalités et services proposés par Politéa sont toutes existantes dans IntraMuros et des fonctionnalités supplémentaires sont disponibles. Les conditions financières sont identiques et pour 2025, la cotisation versée à Politéa ne sera pas à repayer à IntraMuros. Par ailleurs, si la CCPHD souscrit à IntraMuros en tant que collectivité territoriale, l'application deviendrait gratuite pour l'ensemble des communes de son territoire.

Bouclans compte actuellement 291 abonnés à Politéa.

Sur la base de cet exposé, le conseil s'est prononcé à l'unanimité pour le remplacement de Politéa par IntraMuros.

L'application Politéa devrait s'arrêter mi-avril. Il faudra cependant que les abonnés de Politéa qui souhaitent poursuivre sur IntraMuros chargent la nouvelle application et se réabonnent.

Gratuité des mineurs pour l'accès à la médiathèque

Actuellement, l'adhésion à la Médiathèque fait l'objet d'une cotisation familiale ou d'une cotisation individuelle avec un tarif adultes et un tarif mineurs.

La part des adhésions réglée au titre du tarif individuel mineurs s'est élevée en 2024 à 129 €.

La convention passée avec la médiathèque départementale prévoit la gratuité des mineurs afin de favoriser la fréquentation des médiathèques et l'accès des jeunes aux livres et documents proposés.

Compte tenu du faible niveau des ressources concernées d'une part, de l'engagement pris envers la médiathèque du Doubs d'autre part, le conseil a voté à l'unanimité la gratuité de l'adhésion des mineurs avec mise en place immédiate.

Protocole d'accord de rupture du marché lotissement sans indemnité

Le marché de voiries du lotissement, attribué à l'entreprise Saulnier a fait l'objet d'un désaccord de la commune et cette société au vu des indexations appliquées entre le marché initialement souscrit et le chiffrage revalorisé par l'entrepreneur.

La commune a fait appel à un médiateur qui a reçu les parties respectives et qui a initié, le 27 février dernier, une réunion avec les époux Saulnier, M. le Maire et Maître Suissa, avocat de la commune.

Au terme de cette réunion et sur proposition du médiateur, les deux parties se sont accordées sur le fait que l'entreprise Saulnier renonçait au marché, sans indemnité compensatoire sous réserve d'acceptation par le conseil municipal.

Le conseil a validé le protocole d'accord à l'unanimité.

Ce dénouement permet le lancement d'un nouvel appel d'offre, lancement également validé par le conseil avec comme prérequis l'achèvement des travaux d'ici fin 2025.

Demande de dérogation à la carte scolaire

Une demande de dérogation à la carte scolaire a été demandée pour une scolarisation d'une enfant de maternelle à Saône en vue d'une simplification des trajets et du bien-être de l'enfant, les parents séparés habitant l'un sur Bouclans et travaillant à Saône et le second à Vernierfontaine et travaillant à Besançon.

Les conditions définies par la loi n'étant pas remplies, le conseil municipal a décidé de rejeter cette demande de dérogation afin de préserver le maintien des classes à Bouclans, compte tenu de la fragilité des effectifs.

Toutefois, compte tenu d'un potentiel déménagement à court terme sur Saône du parent domicilié à Bouclans, le conseil ne s'oppose pas à l'inscription de l'enfant à Saône, si la commune de Saône l'accepte mais, dans ce cas, la commune de Bouclans ne prendra pas en charge les frais de scolarité éventuels.

Vente des anciennes tables de la salle des fêtes de Vauchamps

Compte tenu de leur état (plateaux parfois perforés, bandes protectrices décollées, protections de piétement disparues, surface des plateaux abîmée), les tables de la salle des fêtes de Vauchamps ne répondaient plus aux attentes des usagers de la salle et ont été remplacées.

Certaines d'entre-elles ont été dispatchées dans différents services communaux et il reste **10 tables mises en vente au prix de 10 € la table.**

Merci de remplir le coupon page 7 pour formuler votre souhait d'acquisition d'ici le 15 avril 2025. Selon le nombre de demandes, un tirage au sort sera effectué.

Informations diverses

Arrêté d'autorisation environnementale SAS Nancr'éole

L'arrêté portant autorisation environnementale d'exploitation du parc éolien de la société Nancr'éole sur le territoire de Nancray a été promulgué par le Préfet du Doubs en date du 28 février 2025.

État des documents d'urbanisme

52 déclarations préalables (dont 19 pour des panneaux photovoltaïques), 14 permis de construire et 1 permis d'aménager ont été déposés du 1^{er} janvier 2024 jusqu'à fin février 2025.

Réunion des maires et des correspondants défense

Une réunion des maires et correspondants défense s'est tenue le 20 mars à Sancey avec le représentant des Armées afin d'aborder les enjeux de défense et de sécurité dans notre département. Ont été conviés également l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, le Centre du Service National et de la Jeunesse et le Centre d'Information et de recrutement des Forces Armées.

Date des prochains conseils municipaux

1104/2025 16/05/2025 13/06/2025 11/07/2025 12/09/2025 10/10/2025 07/11/2025 12/12/2025

Les inscriptions pour l'année scolaire 2025 / 2026

Les familles souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) doivent prendre rendez-vous à la mairie de Bouclans (03 81 55 20 19).

Les enfants nés **jusqu'en 2022** sont concernés par ces inscriptions.

Pour les élèves entrant en petite section de maternelle, un temps d'accueil à l'école sera organisé par l'enseignante de la classe.

Les parents qui ne connaissent pas encore l'école pourront prendre rendez-vous avec le directeur (03 81 55 20 46 ou 06 13 62 46 86) pour faire une visite des locaux et se présenter.

Les élèves déjà scolarisés à l'école Le Verger des enfants **sont inscrits automatiquement** pour l'année 2025/ 2026.

Se munir des documents suivants :

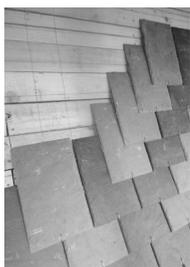
Justificatif de domicile.

Certificat de vaccinations ou photocopie des pages du carnet de santé (vaccinations obligatoires).

Photocopie des pages du livret de famille (celles concernant l'enfant et les parents).

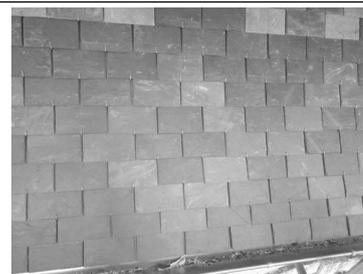
Certificat de radiation pour les élèves déjà scolarisés en 2024 / 2025.

IMPORTANT : Les inscriptions au périscolaire ne sont valables que pour l'année scolaire en cours. Si vous souhaitez inscrire votre enfant pour l'année 2025 / 2026, vous devez prendre contact avec Claire CERTOUX au 06 15 69 07 46.



Clocher de l'église

Les premières ardoises ont été posées !



Encore merci pour le nettoyage de nos villages !



Médiathèque municipale Les rendez-vous à ne pas manquer

Histoires pour les p'tites oreilles (0-3 ans) - mardi 8 avril à 10h



Rendez-vous pour un moment convivial à la médiathèque ! Au programme : des contes et comptines pour les tout-petits (0-3 ans) accompagnés par leurs parents, grands-parents ou assistant(e)s maternel(le)s.

Séance animée par Emilie Lalignant, animatrice au Relais Petite Enfance de la CCPPHD.

La médiathèque fait son cinéma – mercredi 23 avril



La médiathèque vous propose une séance de cinéma autour du court-métrage pour tous les âges. Animation pour petits et grands, comédie, drame ou documentaire ... une occasion de se laisser surprendre et de faire de belles découvertes !



Entrée libre et gratuite.

Films sélectionnés avec l'aide de l'Agence du court-métrage, en partenariat avec la Médiathèque Départementale du Doubs :

- 15h : courts-métrages jeunesse à partir de 3 ans, 40 mn
- 16h : courts-métrages jeunesse à partir de 6 ans, 45 mn
- 20h : courts-métrages tous publics à partir de 12 ans (durée 1h15)

La Guinguette des 10 ans – samedi 17 mai toute la journée



À l'occasion de son dixième anniversaire, la Médiathèque municipale de Bouclans vous invite à une journée festive placée sous le signe de la convivialité !

Au programme : atelier d'écriture avec Aurélia Lordanov, caravane des contes, jeux géants, rencontre avec l'auteur régional Sébastien Théveny, pique-nique partagé, buvette et apéritif musical ... Venez nombreux partager ce moment festif et célébrer ensemble les 10 ans de votre médiathèque !

Entrée libre et gratuite

Infos : 03 81 25 00 01 – mediatheque@bouclans.fr

En partenariat avec le Comité des Fêtes, les Francas et les Artistes à la Campagne

Pour rappel, la médiathèque vous accueille aux horaires suivants :

- mardi de 10h à 12h et de 16h30 à 18h
- mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h
- vendredi de 16h à 19h
- samedi de 9h30 à 12h

Fil rouge 2025—témoignages 1939-1945

Janvier 1940 : Fourniture de pain aux indigents

En novembre 1939, la Caisse d'Épargne 15 rue de la préfecture Besançon, qui a une succursale à Bouclans a fait, comme chaque année précédente, un don pour les pauvres de Bouclans soit 1600 francs. Continuant l'emploi de cet argent ainsi qu'auparavant, le conseil municipal affecte cette libéralité à « Fourniture de pain aux indigents », vieille tradition de la commune, et, pour l'exercice 1939, ouvre un crédit nouveau supplémentaire aux articles 50 du budget primitif et 6 du budget additionnel 1939. Le maire a exprimé au conseil des directeurs de ladite caisse ses remerciements ; le conseil municipal approuve l'autorisation de recettes établie de ce chef le 30 novembre dernier.

Lots de bois à soumission

5 lots de bois à soumission sont proposés en parcelle 54 et 50 à Vauchamps.

Les soumissions sont à formuler sous enveloppe cachetée lot par lot.

Elles doivent être déposées en mairie pour le 15 avril 2025.

Pour accéder aux lots proposés, prendre la rue du Cornet puis le premier chemin à gauche après la cabane de chasse.

Pour plus d'information, prendre contact avec le président de la commission Bois.

Retour sur les vacances aux Francas !

Pendant 15 jours, 52 enfants de 3 à 11 ans et 32 adolescents de 11 à 17 ans ont vécu des bons moments avec les Francas et toute l'équipe d'animation. Des journées pleines d'énergie et de bonne humeur !

Au programme du centre de loisirs : Les Francas font leur cinéma : des animations et des ateliers créatifs inspirés du 7e art !

Pour les ados, des activités à la carte : escalade pour les amateurs de sensations fortes, pique-nique convivial en pleine nature, atelier pizza avec découverte de l'archery tag, séance de patinoire en soirée. Après-midi chill pour se détendre et profiter.

Et pour couronner ces belles vacances, une excellente nouvelle : félicitations à Laure, Manon, Isalys, Léonie, Lilia, Naïm et Nahel pour leur engagement dans la présentation du projet de séjour pour 24 jeunes du CLUB ADOS des Francas ! Un projet pensé par les jeunes et pour les jeunes, qui a su convaincre le jury de la CAF et obtenir une belle subvention.

La reprise a commencé en beauté ! Mardi 11 mars, les Francas ont organisé leur carnaval avec 54 enfants déguisés qui ont défilé dans le lotissement de la Vie de Chaux. Après cette joyeuse parade, un goûter et une boom festive ont eu lieu pour clôturer l'après-midi en beauté..

À très bientôt avec les Francas !



COUPON DE RÉSERVATION DE BRIOCHES « OPÉRATION ADAPEI »

Nom—Prénom :

Adresse :

.....

Nombre de brioches souhaité :

Préférence de jours de distribution : Samedi 19 avril 2025—Dimanche 20 avril 2025

(rayer le jour de distribution non souhaité)

COUPON DE SOUHAIT D'ACHAT

de tables d'occasion de la salle des fêtes de Vauchamps

Nom—Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone : / / /

Nombre de tables souhaité :

À l'affiche ce mois-ci !

SAMEDI 5 AVRIL
17H00 - BOUCLANS

Grande Salle de L'Espace Culturel
11 rue Jean Lallemand 25360 Bouclans

All YOU NEED IS LOVE
A BEATLES STORY

UN SPECTACLE DU GROUPE

RÉVOLUTION
- DES SURPRISES

CONCERT ORGANISÉ PAR
ET AU PROFIT DE
L'ÉCOLE DE BOUCLANS
BUVETTE ET PETITE RESTAURATION
SANS PLACE

Resevation et infos
beatles.revolution.bouclans@gmail.com

Les JA en balade gourmande

Venez participer à la marche gourmande des JA de Bouclans

Dimanche 06 Avril 2025
GAEC DU POITOT A VAUCHAMPS
Deux parcours : 9 km & 6 km
Départ à 10h00

Mini ferme
Piscine de foin
Balade à poney

Repas : Patate saucisse cancoillotte
"Le fumé de Voitre"
Salade
Dessert

Adulte :
5€ la marche
15€ le repas
18€ marche + repas

Enfant - 12 ans :
5€ la marche
12€ marche + repas
Gratuit pour - 5 ans

Ravitaillement, dégustation et vente de produit locaux
fromage, charcuterie, etc..

Réservation des repas auprès d'un membre JA ou au 06 08 10 30 37

La quinguette
des 10 ans

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE DE BOUCLANS

SAMEDI 17 MAI
TOUTE LA JOURNÉE !

Médiathèque et Parc de l'Espace Saint-Léger

ATELIER D'ÉCRITURE - JEUX GÉANTS - APÉRITIF MUSICAL -
BUVETTE - CARAVANE DES CONTES - RENCONTRE D'AUTEUR

ENTRÉE GRATUITE

Médiathèque municipale de Bouclans
03.81.25.00.01 | mediatheque@bouclans.fr

FORUM AUX PORTES DE L'EMPLOI

La Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs organise une nouvelle édition du forum aux Portes de l'Emploi le 3 avril prochain à Valdahon.

Organisé en partenariat avec la Mission Locale Haut-Doubs et France Travail Montebou, le forum voit plus grand cette année.

L'accueil du public aura lieu au sein de l'imagerie de l'Espace Ménétrier avec différents pôles thématiques identifiés : entreprises et offres d'emploi, formation, création d'entreprise et un espace pour un focus sur les métiers du soin et de l'accompagnement.

FORMATION · INTÉRIM
EMPLOI · ENTREPRENEURIAT

JEUDI 03 AVRIL

DÉCOUVREZ LE RÉSEAU DE PROFESSIONNELS MOBILISÉS POUR L'OCCASION

Entreprises - Emploi :

- Education Nationale
- Centre de Gestion du Doubs
- La Poste
- Armée de Terre
- InTwo Habitat
- Méridia Réve
- SAS Cucherouset

+ d'infos
03 81 65 15 15
portes-haut-doubs.com